

Mes expériences sont-elles en concordance avec les compétences requis dans le référentiel de certification ?

Première approche

Certification visée : **Diplôme d'état de professeur.e de musique**

Discipline :

Domaine :

Option :

Ceci n'est qu'un document de travail individuel. Il est indispensable de se référer à la **totalité du référentiel** de compétences du D.E de professeur.e de musique (disponible sur le site de la philharmonie de Paris ou sur le site du Cefedem AuRA).

	Référentiel de certification	Mes formations	Mes expériences			Durée	Période de réalisation	Existence d'éléments de preuve
	Liste des compétences, connaissances et savoirs requis		Activités					
			Type d'activité réalisé	Régulière	Exception			
I – Être engagé dans un projet artistique personnel	A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales							
	B. Faire preuve d'une culture active							
II – Mettre en oeuvre un projet pédagogique	A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique							

	B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves							
	C. Évaluer et orienter dans le cadre du cursus							
III – Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement	A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement							
	B. Travailler en équipe							
	C. Communiquer							

IV – Être acteur du projet de l'établisse- -ment dans sa dimension territoriale	A. Développer les relations avec des publics diversifiés							
	B. Participer à un réseau territorial							
Savoirs associés et spécifiques du Diplôme d'Etat, discipline :								
	Formation Musicale							
	Direction d'ensembles vocaux et instrumentaux							